

Coiffeuse

# MARIE

**cgf** Petites  
Entreprises

**COMME 8 COIFFEURS SUR 10... ELLE EST UNE FEMME**

## À 32 ANS...

En 2024, c'est l'âge moyen des salarié-es de la branche. L'ancienneté dans la profession est quant à elle de sept ans. Cela démontre combien ce métier est dur physiquement et n'est pas reconnu à sa juste valeur.

## ELLE GAGNE 1784 EUROS

C'est le salaire brut quelle touche chaque mois. Il est aligné sur la convention collective, mais il n'est pas suffisant pour compenser les contraintes du métier.

## ET TRAVAILLE 35 HEURES

Plus de deux tiers des salarié-es occupent un poste de 35 heures. Mais ce sont ses amplitudes horaires le vrai problème. Elle travaille 6 jours sur 7, parfois le matin ou encore jusqu'à 20 heures le soir.

## SON MÉTIER EST DIFFICILE

Des horaires à forte amplitude, le travail le samedi, l'utilisation de produits parfois toxiques, rester debout toute la journée sont autant d'éléments qui rendent ce métier si difficile.

## AVEC LA CGT MARIE SE BAT POUR :

- une augmentation de 300 euros;
- une durée hebdomadaire de 32 heures;
- une meilleure protection contre les produits toxiques;
- une vraie reconnaissance de la pénibilité, un plus grand nombre de pauses assises.

**Flashez ce code pour  
vous inscrire et télécharger**

**DES FICHES PRATIQUES  
POUR CONNAÎTRE VOS DROITS.**

**C'est confidentiel et gratuit !**



**#JEVOTECGT**  
du 25 novembre au 9 décembre 2024  
dans les entreprises de moins de 11 salarié-es

Ne pas jeter sur la voie publique